



Lettre d'octobre 2020

Notre année de mouvement et de danse a commencé dans un contexte bien instable. Ces conditions de reprise rendent l'avenir de notre école de danse bien incertain.

Maintenir le lien que nous avons tissé depuis la création de « Deux temps trois mouvements » en 2007 reste ma priorité. Vous êtes nombreux et nombreuses à manifester votre envie de danser malgré tout. Votre soutien me fait chaud au coeur.

« Deux temps trois mouvements » a besoin d'élèves pour exister !

Ne pas savoir si et comment les cours auront lieu risque d'être la règle pour cette saison 2020/2021. Face aux incertitudes nous comprenons que vous hésitez à vous engager sur une saison complète.

Compte tenu de la situation, nous allons modifier nos conditions tarifaires.

Afin que vous puissiez avoir une visibilité financière nous vous proposons de vous engager par période et non à l'année, que le cours soit en présentiel ou non.

D'autre part nous appliquons une réduction de 10 % à tous nos tarifs.

Nous avons scindé l'année en trois périodes d'environ 10 ou 11 cours et vous demandons de nous régler période par période. Si tout se passe bien vous pourrez renouveler votre engagement pour la période suivante.

Période n° 1 : Début de l'année jusqu'aux vacances de Noël

Période n° 2 : Jusqu'aux vacances de printemps

Période n° 3 : Jusqu'à fin juin

Nouvelles conditions tarifaires

Adhésion Centre Social de Beaulieu : 10 euros

Cours 1h15 au Centre Social de Beaulieu

146 euros pour l'année au lieu de 162 euros (QF inférieur à 750) ----- 48 euros par période

216 euros pour l'année au lieu de 240 (QF supérieur à 750) ----- 72 euros par période

Cours 1h (enfants 6/7ans enfants 8/9 ans) au Centre Social de Beaulieu

130 euros pour l'année au lieu de 144 euros (QF inférieur à 750) ----- 43 euros par période

194 euros pour l'année au lieu de 215 (QF supérieur à 750) ----- 64 euros par période

Adhésion Maison d'Animation de la Métare: 18 euros

Cours 1h15 à la Maison d'Animation de la Métare

203 euros pour l'année au lieu de 225 euros----- 67 euros par période

Cours supplémentaire

90 euros pour l'année au lieu de 100 euros ----- 30 euros par période

Cours visio ----- tarif inchangé 150 euros pour l'année ----- 50 euros par période

Les chèques des personnes qui ont déjà réglé au tarif normal ne seront pas encaissés.

Pour votre inscription:

Fiche d'inscription imprimable mise à jour: Fiche inscription impression20202021 1 (à retrouver sur le site)

Claire Laurent-Perrot, 4 octobre 2020